Fonds Desjardins Obligations de qualité à échéance cible - F série

Données à la date du :
mardi 15 juillet 2025

Desjardins
Gestion de patrimoine
Placements • Investissements

Code de fonds F série	DJT03940	DJT03941	DJT03942	DJT03958	DJT03963	DJT03964
Année de maturité	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Exposition aux devises	CAD	CAD	CAD	CAD	CAD	CAD
Caractéristiques principales[1]	Fonds Desjardins Obligations de qualité à échéance cible 2025	Fonds Desjardins Obligations de qualité à échéance cible 2026	Fonds Desjardins Obligations de qualité à échéance cible 2027	Fonds Desjardins Obligations de qualité à échéance cible 2028	Fonds Desjardins Obligations de qualité à échéance cible 2029	Fonds Desjardins Obligations de qualité à échéance cible 2030
Rendement à l'échéance - net de frais[2]	2,71	2,87	3,10	2,98	3,08	3,33
Coupon moyen - net de frais[2]	1,16	1,71	2,03	2,05	2,34	1,96
PERSONNEL[3]						
Rendement à l'échéance - net de frais et d'impôts	1,68	1,65	1,73	1,64	1,63	1,92
Rendement équivalent à l'échéance[4]	3,59	3,52	3,71	3,52	3,50	4,12
REVENUS D'INVESTISSEMENT DES ENTREPRISES[3]						
Rendement à l'échéance - net de frais et d'impôts	1,54	1,54	1,64	1,56	1,57	1,80
Rendement équivalent à l'échéance[4]	3,30	3,30	3,51	3,34	3,36	3,86
Qualité de crédit moyenne	A	A	A	A	A	A
Durée modifiée (année)	0,24	1,02	1,87	2,64	3,53	4,41
Nombre de titres	21	44	40	12	12	12
Pourcentage total des 10 principaux titres	86 %	54 %	63 %	85 %	85 %	87 %
Prix moyen	99,63	98,82	97,95	97,24	97,00	93,25

1: Source - Desjardins gestion internationale d'actifs & Bloomberg
2: Ratio des frais de gestion éstimé de 0.17%
3: Taux d'imposition sur le revenu de 53,31 %, taux d'imposition sur le gain en capital de 26,66 % pour les particuliers et 35.54% pour les compagnies, le plus élevé au Québec en tenant compte d'un taux d'inclusion de 50,00 % pour les particuliers et 66.67% pour les compagnies. Le taux d'imposition marginal du Québec augmente à mesure que votre revenu augmente, de sorte que vous payez des impôts plus élevés sur le niveau de revenu qui tombe dans une tranche d'imposition plus élevée.
4: L'équivalent CPG (Épargne à terme à revenus périodiques garanti) permet d'illustrer le rendement d'une solution générant des revenus d'intérêts et des gains en capital par rapport à un CPG générant exclusivement des revenus d'intérêts pour 1 an (2025), 2 ans (2026) et 3 ans (2027), disponible sur desjardins.com. Il prend en compte le taux d'imposition sur les revenus d'intérêts et les gains en capital pour calculer le rendement à l'l'échéance net de frais et d'impôts. Les résultats des calculs peuvent varier en fonction de divers facteurs, tels que les frais et dépenses, le taux d'imposition, le moment de la transaction, les fluctuations du marché ou encore la composition du portefeuille. Le rendement à l'échéance correspond simplement au rendement annualisé d'une obligation détenue par un investisseur jusqu'à son échéance.

L'efficacité fiscale dépend de la proportion d'obligations à escompte détenues par les Fonds, ce qui ne peut être prédit et devrait fluctuer au fil du temps, en fonction des conditions du marché ainsi que de l'impact et du moment des souscriptions et des rachats. Il n'y a aucune garantie que l'Agence du revenu du Canada acceptera le traitement fiscal adopté par le Fonds. L'efficacité fiscale peut varier selon les individus – contactez votre spécialiste fiscal pour évaluer votre situation.
Ces informations confidentielles sont destinées uniquement aux représentants inscrits auprès d'une autorité de réglementation des valeurs mobilières. En aucun cas, ces informations ne doivent être partagées avec les investisseurs ou incluses dans les communications de vente.
Les données de performance présentées dans ce tableau sont basées uniquement sur des prévisions de rendement. Ces prévisions, telles que le rendement à l'échéance, sont susceptibles de changer à tout moment en fonction des conditions du marché ou d'autres facteurs, et pourraient entraîner des résultats réels très différents de ceux présentés dans ce tableau.